

auto-école
LAVAUX

243 avenue Colonel Teyssier

81000 Albi

☎ 05 63 54 37 79 📧 ae.lavaux@free.fr

Agrément n° E 19 081 0004 0

DOSSIER D'INFORMATION

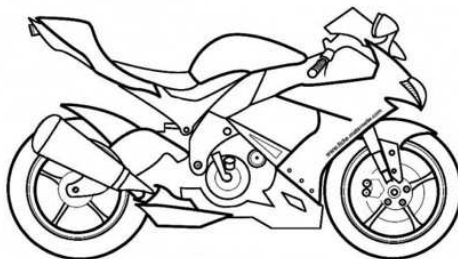
PERMIS A2

- Les frais d'inscription, de gestion et de constitution du dossier
- Les démarches d'enregistrement
- L'évaluation préalable obligatoire
- Un volume de 20 heures (ou 15h si vous avez obtenu le permis A1 par examen) de conduite plateau et circulation (représentant le minimum légal obligatoire)
- Les premières présentations à l'examen du permis de conduire (plateau et circulation)

OFFERTENT

- Les fournitures pédagogiques incluant le livre de code, le questionnaire d'évaluation pratique, la fiche de suivi de formation, le livret d'apprentissage, ainsi qu'un accès au site internet des Codes Rousseau sur lequel vous retrouverez des cours ainsi qu'une banque de données de questions sur lesquelles vous pourrez vous entraîner depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur personnel

La durée de validité du forfait est limitée dans le temps et ne pourra excéder 1 an à compter de la date de l'inscription. Au-delà, il devra être renégocié.



PROPOSITION TARIFAIRE

	PRATIQUE 15H	PRATIQUE 20H
FORFAIT A2 SANS CODE	Prix H.T 583,33 € T.V.A 20% 116,67 € _____	Prix H.T 666,67 € T.V.A 20% 133,33 € _____
	TOTAL T.T.C 735 €	TOTAL T.T.C 960 €
FORFAIT A2 AVEC CODE	Prix H.T 608,33 € T.V.A 20% 121,67 € _____	Prix H.T 691,67 € T.V.A 20% 138,33 € _____
	TOTAL T.T.C 765 €	TOTAL T.T.C 990 €

(*) Les frais afférents au passage de l'examen code (30 euros par passage) ne sont pas inclus Dans le présent devis. En effet, les épreuves sont dorénavant organisées par différents prestataires privés auprès desquels l'élève règlera directement ses frais d'inscription

Tarifification des prestations supplémentaires et/ou facultatives :

Renouvellement de l'accès internet (si dépassement du délai de 6 mois) :	30,00 €
Leçons de conduite supplémentaires (au-delà du forfait de 20 heures) :	45,00 €
Nouvelle présentation à l'examen pratique en cas d'échec :	77,00 €
Aide à l'inscription à l'examen code :	30,00 €
Demande dématérialisée de mise en fabrication du permis (après réussite à l'examen) :	50,00 €

Une équipe de professionnels dédiée :

Le responsable pédagogique de votre formation est **Éric SORDO**.

La gestion administrative et financière de votre dossier de formation est assurée par Anne Marie VILLENEUVE. N'hésitez pas à lui demander toutes les informations qui pourraient vous être nécessaires et qui ne figurent pas dans ce fascicule.

Les prérequis nécessaires pour entrer en formation :

Afin de pouvoir préparer votre permis **A2**, certains prérequis sont indispensables. En effet, vous devez :

- Etre âgé (e) de 18 ans minimum
- Etre capable de comprendre, lire et écrire couramment le français.
- Être en possession de l'équipement de sécurité homologué obligatoire (Casque, gants, blouson, jean, chaussures montantes couvrant la malléole)

Le déroulement de votre formation :

Formation Théorique :

Lors de votre inscription, nous vous fournirons également un code d'accès pour le site internet des Codes Rousseau sur lequel vous retrouverez des cours théoriques ainsi qu'une base de données de questions pour vous permettre de vous entraîner depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur personnel dès que vous le souhaitez, 7 j/7 et 24 h sur 24, ainsi qu'un livre de code



La durée de validité de l'accès Rousseau est limitée à **six mois**.

Formation Pratique :

Nous assurons des leçons de conduite, sur rendez-vous, du mardi au samedi inclus ; de 8 heures à midi et de 13 heures à 19 heures (samedi jusqu'à 13h).

Les leçons de conduite durent deux heures.

Les séances sont fixées au fur et à mesure en fonction des disponibilités de chacun.

Il est important de noter que la formation pratique ne se commencera qu'une fois le code (ETM) obtenu.

Les modalités de suivi des stagiaires :

Tout au long de votre formation, vous devrez signer des feuilles de présence quotidiennes, qui donneront lieu, à la fin de la formation, à l'établissement d'une attestation de formation (si financement externe).

Les modalités d'évaluation des acquis :

A chaque début de séance, le formateur définira clairement le ou les objectifs à atteindre, en adéquation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (ou REMC équivalent au programme de formation).

Au terme de la leçon, un échange verbal permettra d'établir un bilan afin de valider les compétences acquises. Il sera ensuite retranscrit par écrit sur la fiche de suivi de formation du candidat.

Les résultats globaux annuel des stagiaires :

Un rythme de formation personnalisé et adapté en fonction de chaque stagiaire, un suivi rigoureux et un accompagnement permanent des candidats nous permettent d'afficher de très bons taux de réussite ci-dessous détaillés :

- Epreuves pratiques du permis : **67 %** en première présentation

Les Pièces à Fournir pour votre inscription :

PRENDRE RDV OBLIGATOIREMENT POUR L'INSCRIPTION (30 min)

Les dossiers étant intégralement dématérialisés, vous devez fournir **les documents originaux** qui seront scannés avant de vous être rendus.

- 1 jeu de 4 photos d'identité conformes à la norme ANTS réalisées dans les cabines agréées par cet organisme portant un numéro d'enregistrement et votre signature numérisée.
- Votre Carte d'identité ou passeport en cours de validité ainsi que votre carte de séjour si vous êtes étranger
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois à votre nom. Si vous n'en avez pas, fournir 1 justificatif de moins de 6 mois au nom de votre hébergeant + 1 attestation d'hébergement manuscrite sur l'honneur + la pièce d'identité de l'hébergeant. (*Les 3 documents doivent porter impérativement le même nom. Vous trouverez la liste des justificatifs acceptés ainsi que le modèle attestation d'hébergement*)
- Le diplôme remis lors de la journée de citoyenneté (ex JAPD) si vous avez de 18 à 25 ans
- L'ASSR n° 2 (ou A.S.R.) pour les élèves nés après le 31.12.1987
- Votre permis de conduire actuel si vous en possédez déjà un (*ex : permis B, AM*)
- Un numéro de téléphone portable et une adresse mail valide (dans le cas d'un mineur, ces éléments devront être ceux du responsable légal)

MODELE D'ATTESTATION D'HEBERGEMENT : A recopier manuscrit sur papier libre

Je soussigné(e), [Prénom Nom] , né(e) le [date de naissance] à [lieu de naissance] ,

déclare sur l'honneur héberger à titre gratuit [Madame, Monsieur] [Prénom Nom] , né(e) le [date de naissance] à [lieu de naissance] , à mon domicile situé au [votre adresse complète] depuis le [date de début de l'hébergement gratuit] .

Fait à [lieu de la déclaration] le [date]

Signature de l'hébergeant

Signature de l'Hébergé

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE ACCEPTES : A la condition d'avoir moins de 6 mois.
C'est la date d'établissement du document qui fait foi.

- Facture d'eau, de gaz ou d'électricité
- Facture de téléphone, y compris portable
- Quittance de loyer (non manuscrite)
- Avis d'imposition ou de non-imposition (impôts sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière)

Les formalités à accomplir :

- Inscription et constitution du dossier en nos locaux, munie des pièces ci-dessus énumérées.
- Remise des supports pédagogiques
- Début de la formation

Les horaires d'ouverture du secrétariat (pour la constitution du dossier d'inscription)

PRENDRE RDV OBLIGATOIREMENT POUR L'INSCRIPTION (30 min)

<i>Lundi</i>	14h à 19h
<i>Mardi</i>	10h à 12h // 14h à 19h
<i>Mercredi</i>	10h à 12h // 14h à 19h
<i>Jeudi</i>	10h à 12h // 14h à 19h
<i>Vendredi</i>	10h à 12h // 14h à 19h
<i>Samedi</i>	9h à 12h



243 avenue Colonel Teyssier

81000 Albi

☎ 05 63 54 37 79 ☒ ae.lavaux@free.fr

Agrément n° E 19 081 0004 0

Les modalités financières :

Un étalement des règlements vous est systématiquement proposé lors de la signature de votre contrat de formation. Vous pouvez régler en **trois fois** sans frais.

- Un premier acompte sera demandé lors de l'inscription.
- Le deuxième acompte à la moitié de votre formation (10^{ème} heure de conduite)
- Le solde à la vingtième heure de conduite.

Toutes les prestations supplémentaires hors forfait seront à régler au fur et à mesure de leur déroulement afin que le compte soit intégralement soldé au plus tard la veille de l'examen.

Dans le cas d'un forfait 15H sans code :

- Un premier acompte de **245 €**
- Le deuxième acompte de **245 €**
- Le solde de **245 €**

Dans le cas d'un forfait 15H avec code :

- Un premier acompte de **255 €**
- Le deuxième acompte de **255 €**
- Le solde de **255 €**

Dans le cas d'un forfait 20H sans code :

- Un premier acompte de **320 €**
- Le deuxième acompte de **320 €**
- Le solde de **320 €**

Dans le cas d'un forfait 20H avec code :

- Un premier acompte de **330 €**
- Le deuxième acompte de **330 €**
- Le solde de **330 €**

*Sarl au capital de 7 622 euros - SIRET 377 794 599 000 11 - APE 8553Z
Déclaration d'Activité Formation Continue n° 73.81.00255.81
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)*

243 avenue Colonel Teyssier

81000 Albi

☎ 05 63 54 37 79 ☒ ae.lavaux@free.fr

Agrément n° E 19 081 0004 0

auto-école
LAVAUX

MATERIEL UTILISE POUR L'ENSEIGNEMENT et la FORMATION des CONDUCTEURS

* FORMATION THEORIQUE

- TV 164 cm
- BOX Rousseau
- Lecteur CDI
- 1 vidéo projecteur
- 2 lecteurs de DVD
- Livres
- Pass Web pour accéder au site des Codes Rousseau et permettre d'effectuer des séries/questions conformes au nouvel examen code (ETM)



1 salle de cours spacieuse et climatisée
1 moniteur titulaire du BEPECASER

• FORMATION PRATIQUE

- Deux motos Yamaha MT-07
- Gilets hautes visibilités
- Cônes, piquets
- Radar



Sarl au capital de 7 622 euros - SIRET 377 794 599 000 11 - APE 8553Z
Déclaration d'Activité Formation Continue n° 73.81.00255.81
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

243 avenue Colonel Teyssier

81000 Albi

☎ 05 63 54 37 79 📧 ae.lavaux@free.fr

Agrément n° E 19 081 0004 0



R.E.M.C. DEUX ROUES

COMPETENCE N° 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- 01 : Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matières d'équipement du motard.
- 02 : Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- 03 : Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- 04 : Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- 05 : Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- 06 : Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- 07 : Maîtriser la réalisation d'un freinage
- 08 : Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- 09 : Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (avec et sans passager)
- 10 : Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
- 11 : Maîtriser les techniques d'inclinaison
- 12 : Réaliser un freinage d'urgence

COMPETENCE N° 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- 13 : Connaître et respecter les règles de circulation
- 14 : Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues)
- 15 : Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir sa voie de circulation
- 16 : Adapter l'allure aux situations
- 17 : Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
- 18 : Tourner à droite et à gauche
- 19 : Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- 20 : Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

COMPETENCE N° 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres

- 21 : Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- 22 : Croiser, Dépasser et être dépassé
- 23 : Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- 24 : Communiquer avec les autres usagers
- 25 : Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- 26 : Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- 27 : S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- 28 : Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- 29 : Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPETENCE N° 4 : Pratiquer une conduite autonome sûre et économique

- 30 : Suivre un itinéraire de manière autonome
- 31 : Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- 32 : Connaître les principaux facteurs de risques au volant et les recommandations à appliquer
- 33 : Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- 34 : Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur et limiteur de vitesse)
- 35 : Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- 36 : Connaître et pratiquer l'éco-conduite. .

*Sarl au capital de 7 622 euros - SIRET 377 794 599 000 11 - APE 8553Z
Déclaration d'Activité Formation Continue n° 73.81.00255.81
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)*